

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL MEURIOT

## Note sur la statistique de l'Espagne

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 50 (1909), p. 251-253

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1909\\_\\_50\\_\\_251\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1909__50__251_0)

© Société de statistique de Paris, 1909, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

IV

VARIÉTÉS

1° NOTE SUR LA STATISTIQUE DE L'ESPAGNE

Il n'est pas encore trop tard pour parler de la publication du *Censo* espagnol de 1900 ; il l'est encore moins pour dire quelques mots de l'histoire de la statistique dans le royaume voisin.

L'Espagne (c'est un fait trop peu connu) est un des premiers États de l'Europe qui aient essayé une organisation officielle de leur statistique. C'est dans la seconde moitié du seizième siècle, exactement en 1575, sous le règne de Philippe II, que le gouvernement s'occupa de recueillir et de coordonner les premiers renseignements sur la population du royaume. Ce recueil était le *Diccionario corografico historico*. Cette œuvre ne fut pas achevée à cette époque, mais reprise seulement dans le cours du dix-huitième siècle par l'Académie Royale d'histoire. La publication, recommencée en 1740, fut encore suspendue et enfin reprise en 1772 sous le nom de *Diccionario geografico historico de España*. Mais, comme ce titre même l'indique, l'ouvrage était plutôt géographique que statistique ; seulement, l'attention publique était rappelée vers cette étude et l'Espagne allait avoir bientôt un véritable dénombrement.

C'est, en effet, en 1787, alors qu'aucun de nos grands États n'avait eu encore un recensement rationnel, que les ministres éclairés de Charles III firent effectuer le premier *Censo* de la monarchie. Les résultats furent publiés dans le *Nomenclator* de 1789 « *en cuyos libros palpitan los alienes y los desvelos de una administracion honrada, inteligente y vigorosa* ». Et cet éloge que le *Nomenclator* de 1888 donne à son aîné semble justifié, si l'on songe que pour la première fois on publiait la statistique de chaque groupe de population de la monarchie (*entidades de poblacion*) avec la répartition de la population suivant les classes sociales (noblesse, clergé, bourgeois et paysans) et suivant les différentes juridictions qui se partageaient le royaume, et elles étaient nombreuses. Une telle œuvre était donc un document statistique de premier ordre et du plus haut intérêt pour l'histoire de l'Espagne.

Mais, vu la situation politique du royaume, ce recensement ne fut suivi d'aucun autre avant le milieu du dix-neuvième siècle. Il fallut, pour provoquer un nouveau dénombrement, la fondation en 1856 de la *Comision de la Estatica general del Reino* devenue plus tard *Junta Consultativa del Instituto geografico y estatico*. En 1857 et 1860, deux dénombremens furent successivement effectués. Le premier a été publié dans la *Poblacion de España 1857*, mais son intérêt fut bien moindre que celui de 1860 : ce *Censo* de 1860, en effet, est certainement un des travaux les plus importants que la statistique ait exécutés : on y trouve non seulement la répartition des habitants en population urbaine et rurale, en population de passage et de résidence, la statistique des illettrés, mais — ce qui est peut-être unique dans les travaux de ce genre — la répartition des habitants suivant toute espèce d'*entidad de poblacion*, c'est-à-dire les villes (*ciudades*), bourgs (*villas*), villages (*lugares*), hameaux (*aldeas*), groupes de maisons et auberges isolées (*caseros y albergues*). Pour chacune de ces sections, on indiquait en outre la distance du chef-lieu de la commune, (*ayuntamiento*). Mais cette publication renfermait encore d'autres détails : le nombre des maisons de chaque groupe de population, celui de leurs étages. Enfin, à ces détails statistiques s'ajoutaient aussi des renseignements sur les transformations subies par les limites des différentes unités administratives, l'orthographe des noms de lieux, etc. C'était là, comme on voit, un travail immense ; malheureusement sa publication, contrariée par l'état précaire de l'Espagne d'alors, demanda onze ans (1860-1871). Elle comprend cinq volumes in-folio, mais un résumé en a été donné dans le *Nuevo Nomenclator* (1876).

Après ce grand travail, il faut arriver jusqu'à la fin de la guerre carliste pour trouver un nouveau *Censo*, celui de 1877. A dix ans d'intervalle, il fut suivi de celui de 1887 publié dans le *Nomenclator* de 1888 et, après une nouvelle période décennale, du *Censo* de 1897. Mais l'approche de ce dernier dénombrement provoqua une intéressante discussion. Fallait-il procéder au recensement à cette date ou attendre l'année 1900 de façon à faire

coïncider la date du dénombrement espagnol avec celle du dénombrement de la plupart des États d'Europe ? Le congrès de l'Institut international à Berne avait d'ailleurs exprimé le vœu que la date de 1900 fût adoptée pour le recensement dans tous les États du monde civilisé. Et de fait, si l'on tient compte que la fin de l'année 1900 a vu un recensement en Allemagne, en Autriche, en Suisse, dans les États scandinaves, que des recensements ont été effectués au début de 1901, en Italie, en France et en Angleterre, on voit qu'il y a presque coïncidence entre la majeure partie de nos dénombrements européens. Cependant, le gouvernement espagnol adopta la date de 1897 pour deux raisons : d'abord, sauf celui de 1860, les recensements du royaume avaient été effectués à des années terminées par le chiffre 7 ; c'était là comme une tradition et une loi de 1887 rendait obligatoire le recensement tous les dix ans. Puis, le chiffre de la population étant pris pour base de certains impôts, la question financière ne permettait pas de remettre à une date ultérieure le dénombrement. Il fut donc effectué le 31 décembre 1897 et ses résultats publiés en 1899 sous le titre de *Resultados provisionales del Censo de la poblacion*, etc. Ce document donne la population par sexe pour chaque province et chaque commune, et pour les districts judiciaires (*partidos judiciales*). Mais là devaient s'arrêter les travaux du *Censo* de 1897. En effet, une loi du 3 avril 1900 prescrivait un nouveau dénombrement pour le 31 décembre suivant et fixait désormais la date des recensements décennaux au 31 décembre des années terminées par zéro.

\* \* \*

Le premier volume contenant les résultats du dénombrement porte le titre général de *Censo de la poblacion*, 1900. Il renferme d'abord la population, par provinces, pour ce dénombrement et les recensements qui l'ont précédé et rappelle même les résultats définitifs du *Censo* de 1897. Comme en 1887, les dénombrements de 1897 et 1900 distinguent la population de droit (*poblacion de derecho*) et la population de fait (*poblacion de hecho*) par provinces et par communes, chaque catégorie de population répartie par sexe. Pour chaque commune, le *Censo* rappelle le nombre de bulletins de recensement recueillis (*cedulas recogidas*). La population de droit comprend les habitants résidant dans la commune, subdivisés en présents et absents ; la population de fait comprend les habitants présents à l'heure du *Censo* et les individus de passage (*transeuntes*). Cela constitue la première et la plus grande partie du tome I. Le reste est consacré aux populations du littoral nord et ouest de l'Afrique, à l'exception des Canaries qui sont comptées parmi les provinces d'Europe et Ceuta compris dans la province de Cadix. Une autre section donne la population à part des chefs-lieux de provinces ; puis vient une répartition de la population par districts judiciaires et, pour ces mêmes districts, un recensement spécial des militaires et marins, distingués en population de droit et population de fait. Enfin — détail qui a son importance — ce premier volume, comme les suivants, est terminé par une table alphabétique de toutes les communes (*ayuntamientos*) qui permet de retrouver à l'instant les renseignements qui les concernent.

Avec le second tome du *Censo*, nous avons d'abord la répartition de la population (de fait) par sexe, état civil et instruction élémentaire (*Clasificacion de los habitantes de la poblacion de hecho por sexo, estado civil e instruccion elemental*). Ce sont, à des titres divers, des renseignements d'un haut intérêt. La statistique de l'instruction élémentaire est particulièrement intéressante. Le *Censo* distingue par province et par commune les habitants en trois catégories : 1° ceux qui savent lire ; 2° ceux qui savent lire et écrire ; 3° ceux qui ne savent ni lire ni écrire. La proportion de ces derniers est encore considérable puisqu'elle est de 63,78 %. Le *Censo* fait, il est vrai, remarquer qu'il serait injuste de prendre brutalement cette proportion, car dans la population des illettrés (*analfabetos*) se trouvent compris les enfants au-dessous de l'âge scolaire. En réalité, il vaut mieux, pour se rendre exactement compte de l'état de l'instruction, ne considérer que les habitants indiqués comme sachant lire, puis lire et écrire, c'est-à-dire les deux premières catégories du recensement. En additionnant l'une et l'autre, on a un total de 6 722 000 habitants ou 36,22 % de la population.

Le même volume renferme la population classée par lieux de naissance (habitants nés à l'intérieur ou hors de la province de résidence) et suivant la nationalité (*naturaleza*) en distinguant les sexes pour chacune de ces deux catégories de population.

Les tomes III et IV qui ne forment qu'un volume ont paru en 1907. Le premier renferme le classement des habitants par âge suivant le sexe, l'état civil et le degré d'instruction. Ce classement est fait par provinces et en distinguant à part les capitales et toutes les villes de plus de 10 000 âmes. Le tome IV est consacré au recensement professionnel pour l'ensemble de chaque province et leurs villes chefs-lieux. Ce dénombrement considère dans chaque profession le sexe des individus, leur état civil et leur âge; cette dernière distinction est établie suivant cinq catégories : au-dessous de 12 ans, de 12 à 19 ans, de 20 à 39 ans, de 40 à 59 ans, de plus de 60 ans. Ajoutons qu'au tome I est annexé un rappel des dénombrements de l'Espagne depuis 1857 et au tome III également un rappel de la population par âge en 1860. Il y a, il est vrai, une lacune par rapport au recensement de 1887 : c'est la division de la population en population urbaine et rurale que donnait le *Nomenclator* de 1888 d'après le *Censo* de 1887. La population était alors distinguée en trois catégories : la population disséminée; celle des localités de moins de cent maisons groupées jusqu'à 5 000 âmes; enfin la population agglomérée, celle des villes de plus de 5 000 âmes. Les deux premières catégories formaient la population rurale; la troisième, la population urbaine.

Cet élément ne figure pas dans le *Censo* de 1900; mais c'est là une distinction si délicate qu'on comprend qu'on l'ait abandonnée. Tel quel, le *Censo* de l'Espagne n'en demeure pas moins une œuvre scientifique considérable, et, si l'on ajoute que depuis 1900 le mouvement de l'état civil par année est régulièrement publié, on conviendra que l'Espagne prend désormais sa part à l'élaboration de la statistique générale de la population.

Paul MEURIOT.

\*  
\* \*